

**Document généré le mardi 07 janvier 2025 à 10:12**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 03/01/25	05/01/25	<b>10092</b>	13	27 / 27	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	03/01/25 à 15h14	05/01/25 à 16h00	3/3	25-466	<u>25-466</u>
JOUE	Intégrale	03/01/25 à 15h14	07/01/25	3/3		<u>6096-</u> <u>2025</u>

**Service** : CPJ**Référents** : Sandrine GALLET**Classification CPV** :Principale : **45212200** - Travaux de construction d'installations sportives

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

**Objet** **Travaux pour la création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais sur la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue Phase 1 - Tennis extérieurs (3 lots).**

**Référence** AO25-01**Type de marché** Travaux**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FRL06

**Lieu principal d'exécution** Hippodrome Saint Gervais  
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

**Description** Travaux pour la création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais sur la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue : Phase 1 - Tennis extérieurs (3 lots)  
Procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique (CCP).  
Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.  
Le délai global pour l'exécution de l'ensemble des prestations de cette opération est estimé à 4 mois et 1 semaine à compter de la notification de l'ordre de Service (OS) de démarrage des prestations, période de préparation

incluse.

La période de préparation est d'une durée de 4 semaines à compter du 21 mars 2025 (date prévisionnelle donnée à titre indicatif correspondant à la date estimée de notification du marché) et la durée d'exécution des travaux est fixée à 3 mois et une semaine (cf. planning prévisionnel fourni au DCE).

Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

**Code CPV principal** 45212200 - Travaux de construction d'installations sportives

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme** Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	Terrassement - VRD Description : Terrassement - VRD Durée du marché : 4 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Reconductions : Non Informations complémentaires : Une visite sur site est obligatoire sous peine de rejet pour ce lot N°1		<b>45112500</b>
N° 2	Infrastructures sportives Description : Infrastructures sportives Durée du marché : 4 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Reconductions : Non		<b>45212200</b>
N° 3	Eclairage sportif Description : Eclairage sportif Durée du marché : 4 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Reconductions : Non		<b>45316100</b>

Conditions relatives au contrat

**Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

Le délai exécution des prestations débute à compter de la date de notification de l'OS qui vaut démarrage de la période de préparation et de la période d'exécution des travaux

Pour le lot 1, il est exigé de la part du titulaire la réalisation d'un constat d'huissier pendant la période préparation (cf article 3.1.2 du CCTP lot 1).

Les modalités de variation des prix sont détaillées à l'article 7.2 du CCAP.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Une visite sur site est obligatoire uniquement pour le lot n°1 : Terrassement - VRD. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière (cf modalités article 6.2 du RC).

Pour les LOT2 et LOT3, aucune visite de site n'est organisée dans le cadre de cette consultation mais le site est libre d'accès. La visite du site est fortement conseillée.

## Conditions de participation

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

#### **Lot n° 1 : Terrassement - VRD**

##### **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC.

#### **Lot n° 2 : Infrastructures sportives**

##### **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC.

#### **Lot n° 3 : Eclairage sportif**

##### **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC

##### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 6.1 du RC.

**Marché réservé :** Non

**Critères d'attribution** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **03/02/25 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 03/02/25 à 14h00  
Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants.

La mission sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Les dispositions relatives à l'avance sont détaillées à l'article 9 du CCAP.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 8.2 du RC.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Transmission électronique obligatoire

Marché périodique : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 03/01/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7